

*Tunnel Windsor-Detroit*

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 3<sup>e</sup> fois, est adopté.)

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, je pense que si vous le demandez vous obtiendrez le consentement unanime pour revenir à la présentation des projets de loi.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

## LA LOI SUR LE SÉNAT ET LA CHAMBRE DES COMMUNES

## MESURE MODIFICATIVE

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé)** demande à présenter le projet de loi C-83, tendant à modifier la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Plaît-il à la Chambre que l'honorable ministre présente ce projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

## LA LOI SUR LES DOUANES

## MESURE MODIFICATIVE

**L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national)** propose: Que le projet de loi C-80, tendant à modifier la Loi sur les douanes, soit lu pour la deuxième fois et qu'avec le consentement unanime de la Chambre, il soit renvoyé au comité plénier.

—Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de dire quelques mots à propos de ce projet de loi. Son objectif est de permettre au gouvernement d'améliorer les conditions de travail dans les postes de contrôle des ponts et des tunnels internationaux en donnant la priorité à Windsor, en Ontario.

Comme les députés le savent, ces installations sont devenues désuètes avec le temps. Les conditions de travail se sont détériorées. Il est nécessaire que le gouvernement prenne des mesures, le cas échéant, pour améliorer les conditions de travail et pour moderniser ces installations.

**M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques):** Monsieur le Président, nous faisons bon accueil à ce projet de loi de ce côté de la Chambre, étant donné surtout que la ville de Windsor a manifesté son désir qu'il soit adopté. Mon collègue, le député de Windsor-Ouest (M. Gray), leader de l'opposition à la Chambre, s'est fait le champion de ce projet de loi et s'est efforcé de le faire adopter. Nous espérons que la Chambre va l'adopter rapidement cet après-midi.

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, au nom de notre caucus, et surtout du député d'Essex—Windsor (M. Langdon) et du député de Windsor—Walkerville (M. McCurdy), je signale que nous souhaitons l'adoption de cette mesure. Nous la jugeons nécessaire non seulement pour protéger le droit de la ville de Windsor à la propriété du tunnel dans l'avenir, mais aussi pour nous assurer que les conditions de travail des personnes qui y travaillent seront améliorées. Nous sommes nombreux à avoir vu à la télévision à quel point la situation actuelle est déplorable et les bâtiments vétustes. Il importe que l'on s'appuie sur le Code canadien du travail pour veiller à la sécurité des conditions de travail. Si les propriétaires du tunnel ne veulent pas s'en mêler, alors le gouvernement du Canada devrait s'en charger.

• (1700)

**Le président suppléant (M. Paproski):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 2<sup>e</sup> fois et, du consentement unanime, étudié en comité; rapport est fait du projet de loi, qui est lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.)

\* \* \*

## LE TUNNEL WINDSOR-DETROIT—L'ACHAT PAR LA VILLE DE WINDSOR

**M. Jim Caldwell (Essex—Kent)** propose: Que le projet de loi S-11, autorisant la cité de Windsor à acquérir, exploiter et aliéner le Tunnel Windsor-Detroit, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé à un comité législatif.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le projet de loi d'initiative privée ne peut être mis aux voix sans le consentement unanime.

**M. Lewis:** Monsieur le Président, il y a eu des pourparlers entre les partis et nous avons le consentement unanime pour renvoyer immédiatement la mesure au comité plénier.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.